

LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

Le général Oligui Nguema renonce au traitement de président de la République

CETTE décision s'inscrit dans une logique qui concerne plusieurs autres institutions de la Transition. C'est le cas entre autres du Sénat et de l'Assemblée nationale. L'officialisation de cette mesure fait suite à la réunion que le chef de l'État a présidée hier et à laquelle plusieurs personnalités ont pris part.

ONDOUBA'NTSIBAH
Libreville/Gabon

LE président de la Transition, le général Brice Oligui Nguema, a présidé hier une réunion à laquelle ont pris part plusieurs personnalités. Le tour de table a eu lieu au palais du Bord de mer. On note, entre autres, la présence des présidents des deux Chambres du Parlement de la Transition (Sénat et Assemblée nationale), des ministres financiers (Comptes publics et Économie), ainsi que de plusieurs collaborateurs du chef de l'État dont le secrétaire général de la présidence de la République.

Au cours de ces échanges, le numéro un gabonais est revenu sur le contexte particulier que vit le pays, surtout sur le plan financier. Contexte marqué par une dette publique abyssale et plusieurs préoccupations d'ordre social importantes. Une situation qui nécessite des sacrifices à tous les niveaux en vue de dégager des économies susceptibles de permettre à l'État de faire face à plusieurs projets jugés prioritaires susceptibles d'impacter un tant soit peu la vie des populations.

Dans un tel contexte, l'une des premières options qui s'offrent aux gouvernants est généralement la réduction du train de vie de l'État. «Conscient des urgences sociales et des nombreuses attentes du peuple gabonais», le président de la Transition le général Brice Clotaire Oligui Nguema par ailleurs commandant en chef de la Garde républicaine (GR), a décidé de renoncer à son traitement de président de la République pour se contenter de celui relatif à ses fonctions au niveau de la (GR). La mesure a été rendue publique à la faveur d'un communiqué du Comité pour la transition et la restauration des institutions (CTRI) lu hier par le Porte-parole de



Une phase de la réunion à laquelle ont participé les présidents des Chambres du Parlement de la Transition.

ladite instance. Une mesure de haute portée sociale prise pour montrer l'exemple, ou tout au moins la voie,

Par la même occasion, le Porte-voix du CTRI a annoncé plusieurs mesures relatives au train de vie de des Chambres du Parlement. Du coup, on comprend la présence à ce tour de table de Paulette Missambo et Jean-François Ndongou, respectivement présidents du Sénat et de l'Assemblée nationale de la Transition. Il a sans doute été question de leur donner la primauté de ces mesures touchant au fonctionnement des institutions parlementaires qu'ils président et surtout les inviter, comme l'a dit le CTRI à élaborer un règlement financier fixant les ressources des deux chambres et leur emploi durant toute la période de la Transition. (lire ci-contre).

Nul doute que les sacrifices relatifs à la réduction du train de vie de l'État suivront dans d'autres entités publiques, même parapubliques. D'aucuns parlent de sacrifices nécessaires et utiles.

Parlement : réduction des indemnités, suppression des fonds politiques...

J. KOMBILE MOUSSAVOU
Libreville/Gabon

QU'On se le tienne pour dit. Les sénateurs et députés de la Transition ne seront pas logés à la même enseigne que les parlementaires des précédentes législatures. Pour preuve, au nombre de décisions rendues publiques hier au terme de la rencontre entre le chef de l'État, le général Brice Clotaire Oligui Nguema et les présidents des deux Chambres du Parlement de la Transition, figurent la suppression des fonds politiques la réduction des indemnités des sénateurs et députés de la Transition, suppression de la prime de transport du 17 août, la réduction de moitié de l'indemnité de session. Des décisions prises dans un souci constant d'assainissement des finances publiques, de réduction

des charges de l'Etat.

Cette décision est emblématique à plus d'un titre. Car sous nos cieux, le traitement des représentants du peuple a toujours cristallisé les passions. Et bien davantage en cette période exceptionnelle où d'aucuns, conscients de la nécessité de remettre notre pays sur les rails, donc de se défaire de certaines pratiques du passé, se sont interrogés, à juste titre, sur la nature du traitement devant être réservé aux membres du Sénat et de l'Assemblée nationale de la Transition.

Désormais, les voilà servis ! C'est dire que le message envoyé par les autorités de la Transition est on ne peut plus clair : le Parlement ne saurait constituer, pour l'ensemble de ses membres, un lieu d'enrichissement. Où du moins ils se la coulent douce. Car, n'ayons pas peur des mots. Par le passé, dans la conscience

collective, l'accès aux hémicycles des palais Omar-Bongo-Ondimba et Léon-Mba était considéré comme une manière d'être à l'abri du besoin. À tout le moins, de n'être pas confronté aux mêmes difficultés que les autres citoyens. Si bien que les bancs du Sénat et de l'Assemblée nationale étaient vides lors des travaux en commissions, mais bien pleins en fin de sessions. C'est à penser, comme l'aurait dit le chansonnier français, Augustin Martini, que bon nombre de nos parlementaires ont été payés avec des jetons d'absence.

En tout état de cause, la mesure du président de la Transition devrait générer des économies substantielles et raviver, au plus haut point, la flamme du travail législatif. Car après tout, les sénateurs et les députés de la Transition savent désormais à quoi s'en tenir.